



AADJAM

**RAPPORT D'ACTIVITE
2022**

Les activités 2022

LES CHIFFRES CLÉS

59 jeunes accompagnés, **6** jeunes femmes et **53** jeunes hommes

Agés de 16 à 25 ans

28 jeunes à la rue

30 sollicitations de professionnels et de bénévoles associatifs

16 décisions de justice obtenues

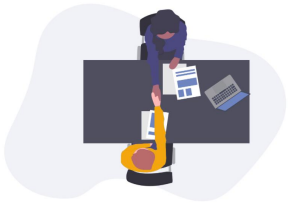
2 ateliers « *Les Mercredis du Droit* »

40 heures de formation aux usages du numérique

3 groupes de parole et **4** entretiens individuels avec la psychologue

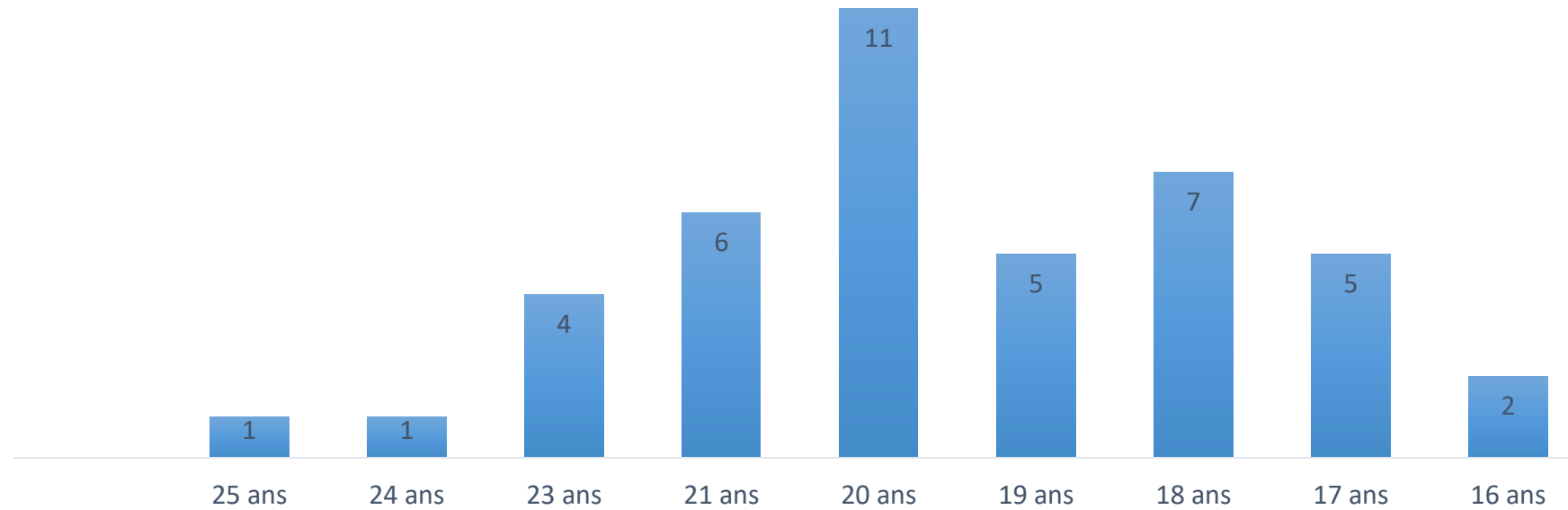
3 publications

37 391 visites du site internet



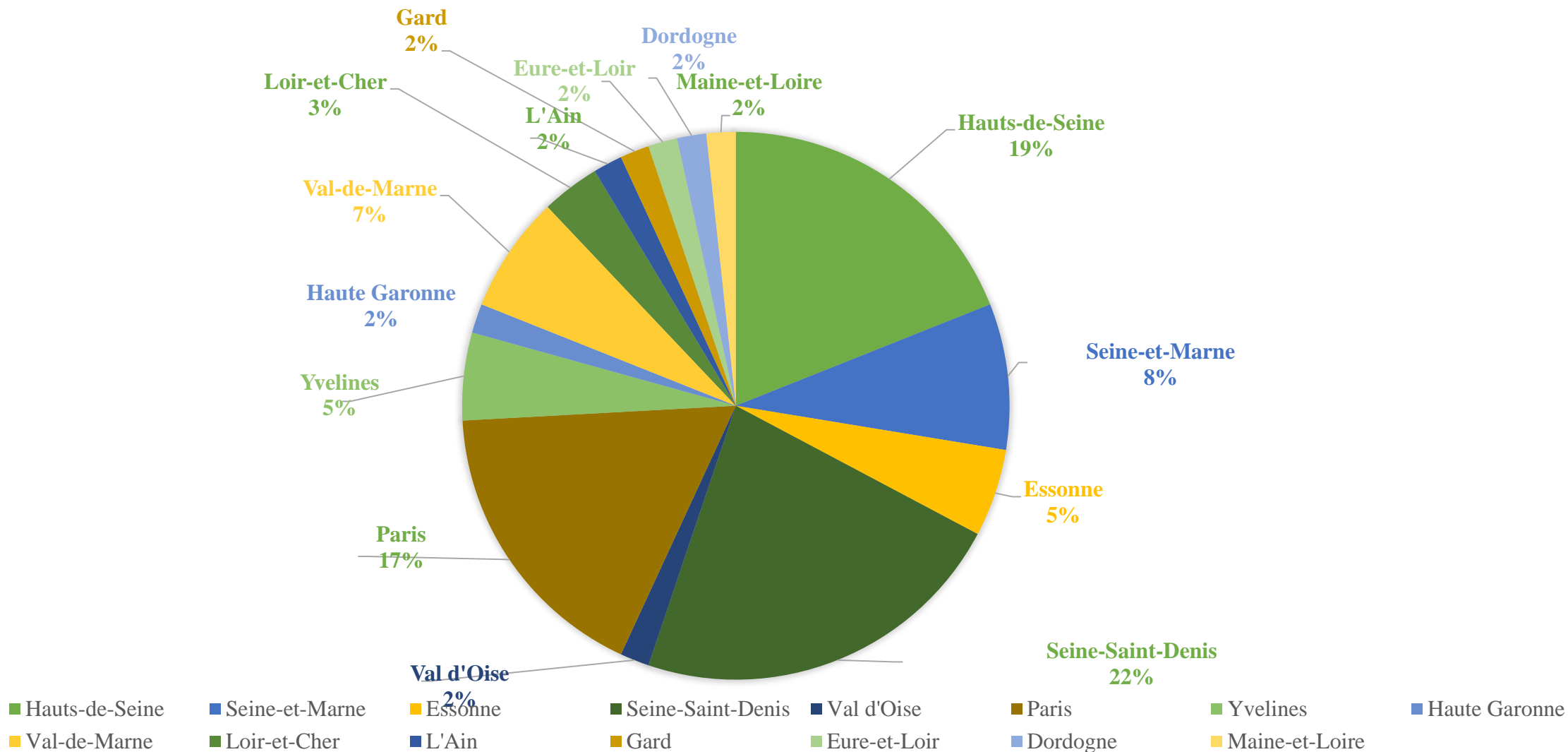
QUI EST VENU A L'AADJAM EN 2022 ?

**Des mineurs et jeunes majeurs âgés de 16 à 25 ans à l'ASE
ou sortis de l'ASE**



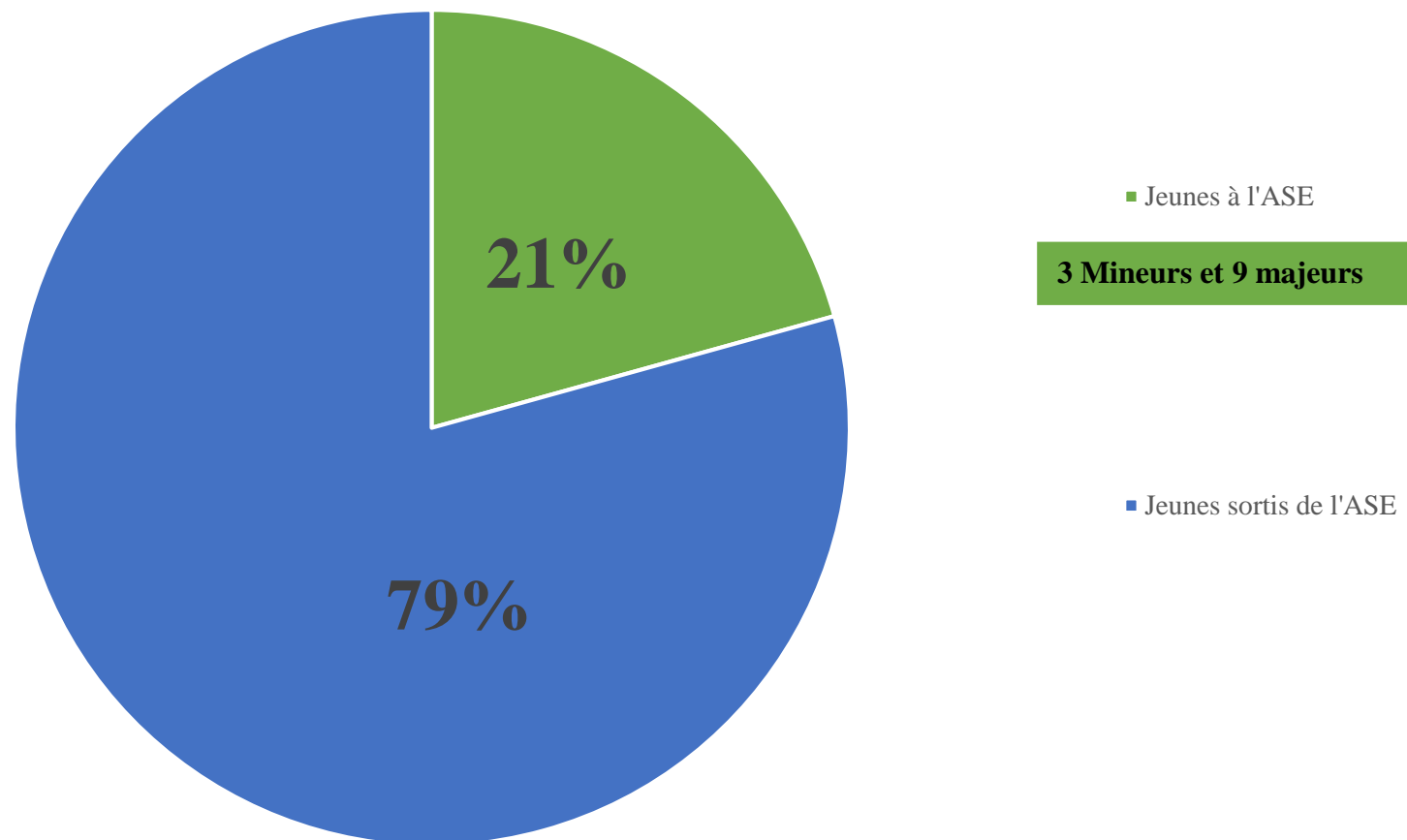
QUI EST VENU A L'AADJAM EN 2022 ?

ASE de référence



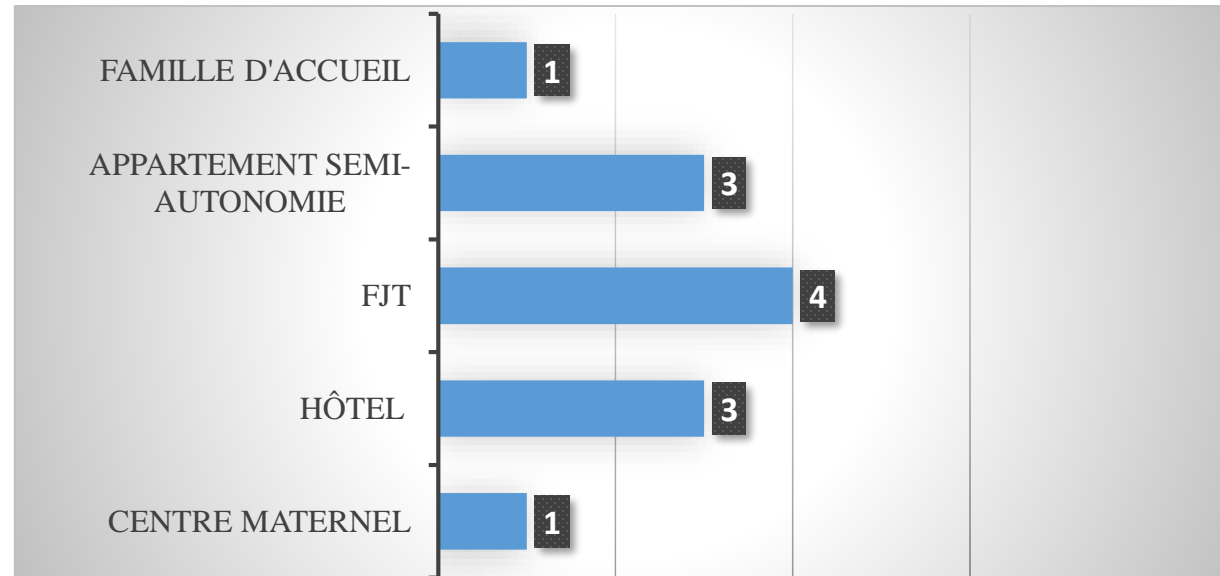
QUI EST VENU A L'AADJAM EN 2022 ?

Combien de jeunes sont à l'ASE ou sortis de l'ASE ?



QUI EST VENU A L'AADJAM EN 2022 ?

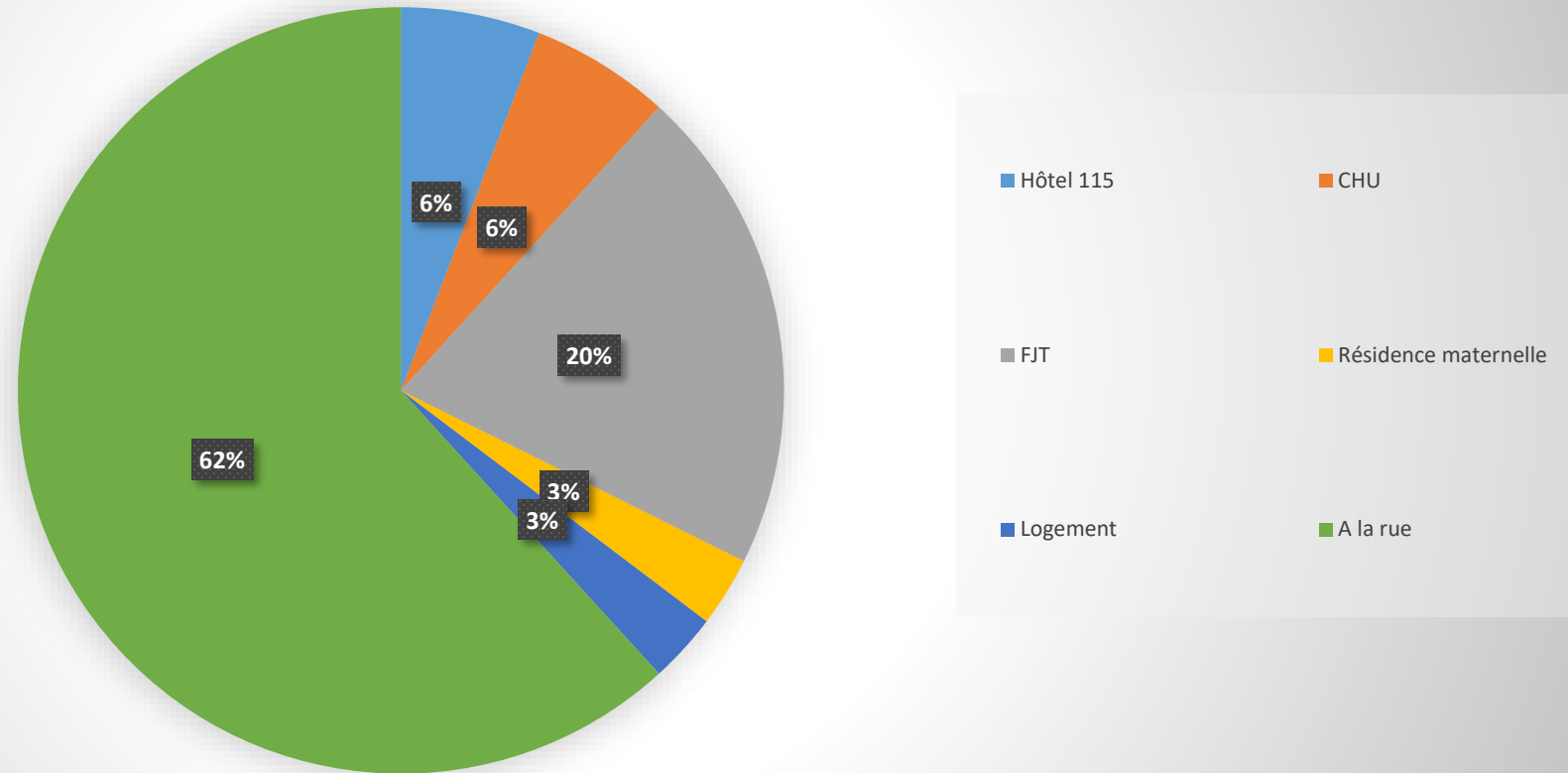
Lieux de vie des 12 jeunes pris en charge par l'ASE



QUI EST VENU A L'AADJAM EN 2022 ?

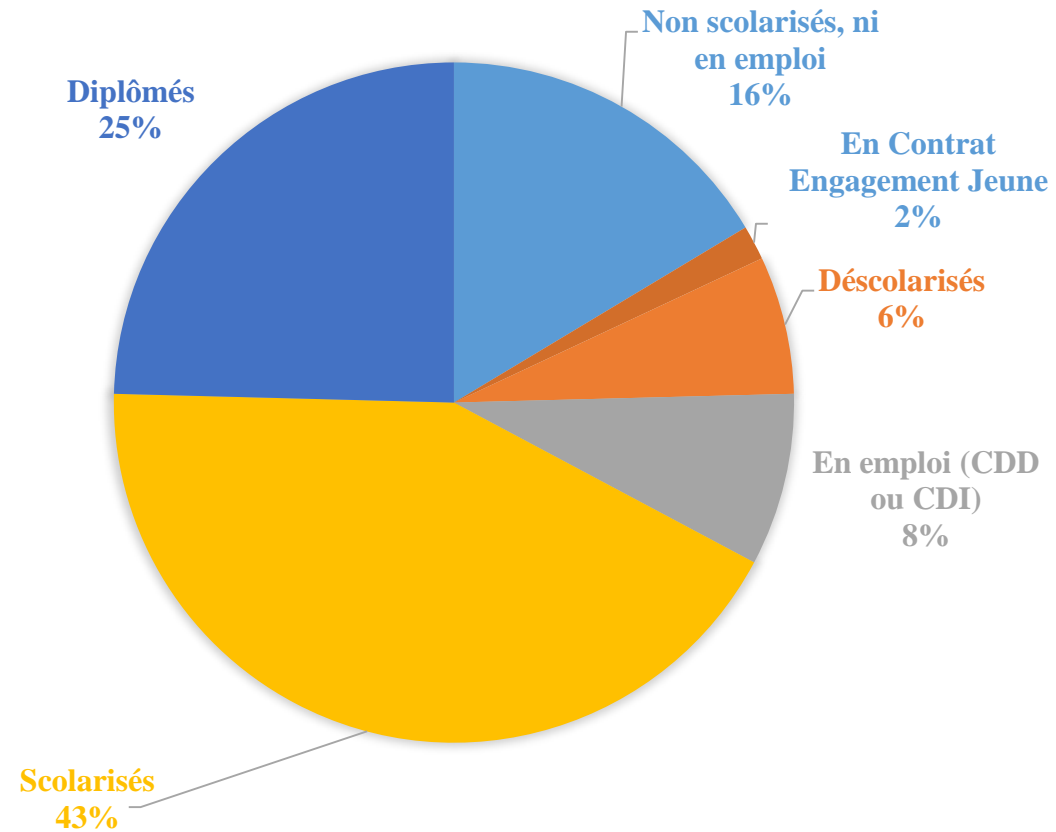
Lieux de vie des 34 jeunes sortis de l'ASE

Lieux de vie des 34 jeunes sortis de l'ASE



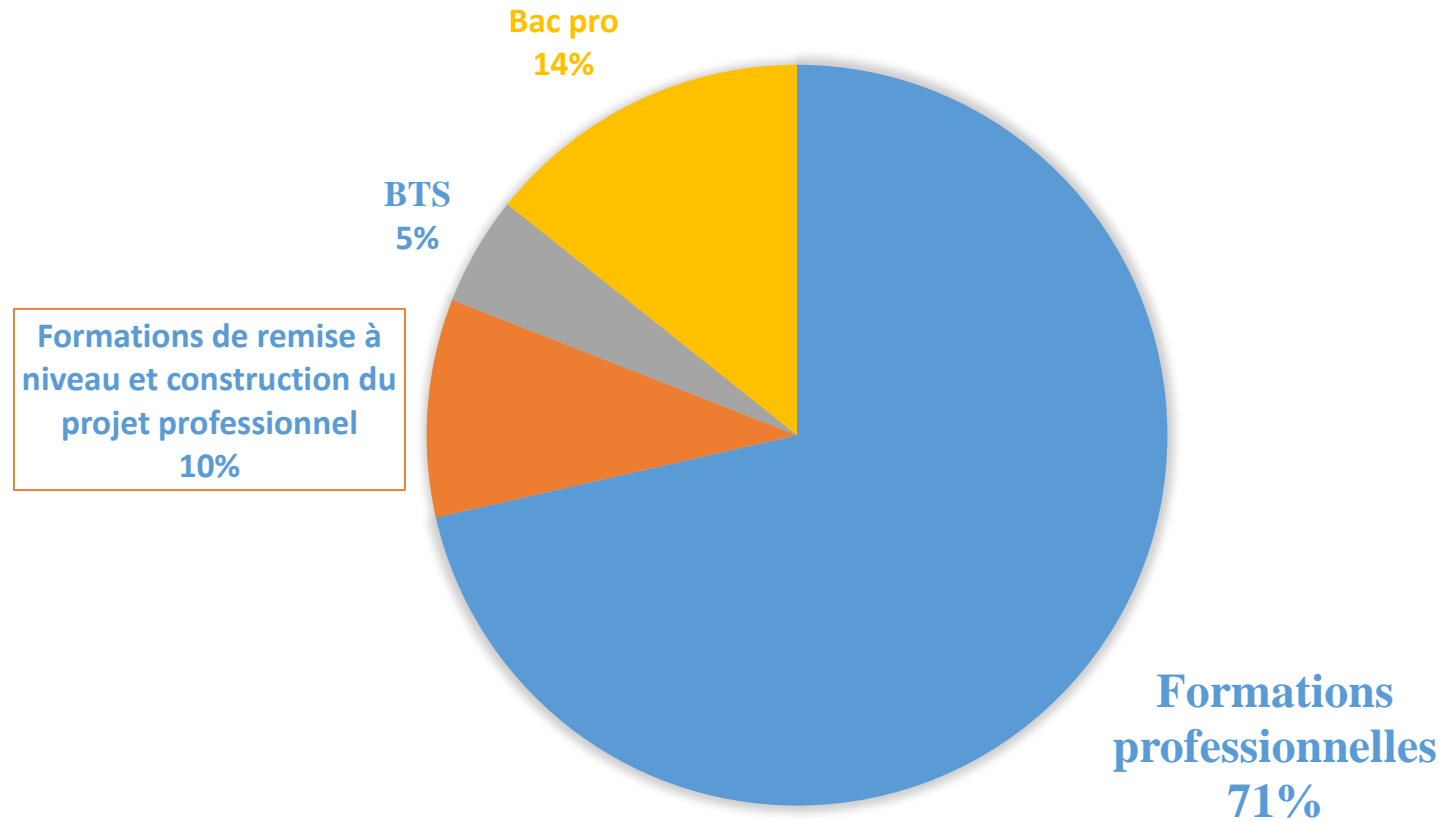
QUI EST VENU A L'AADJAM EN 2022 ?

Etat des lieux de la scolarisation des jeunes



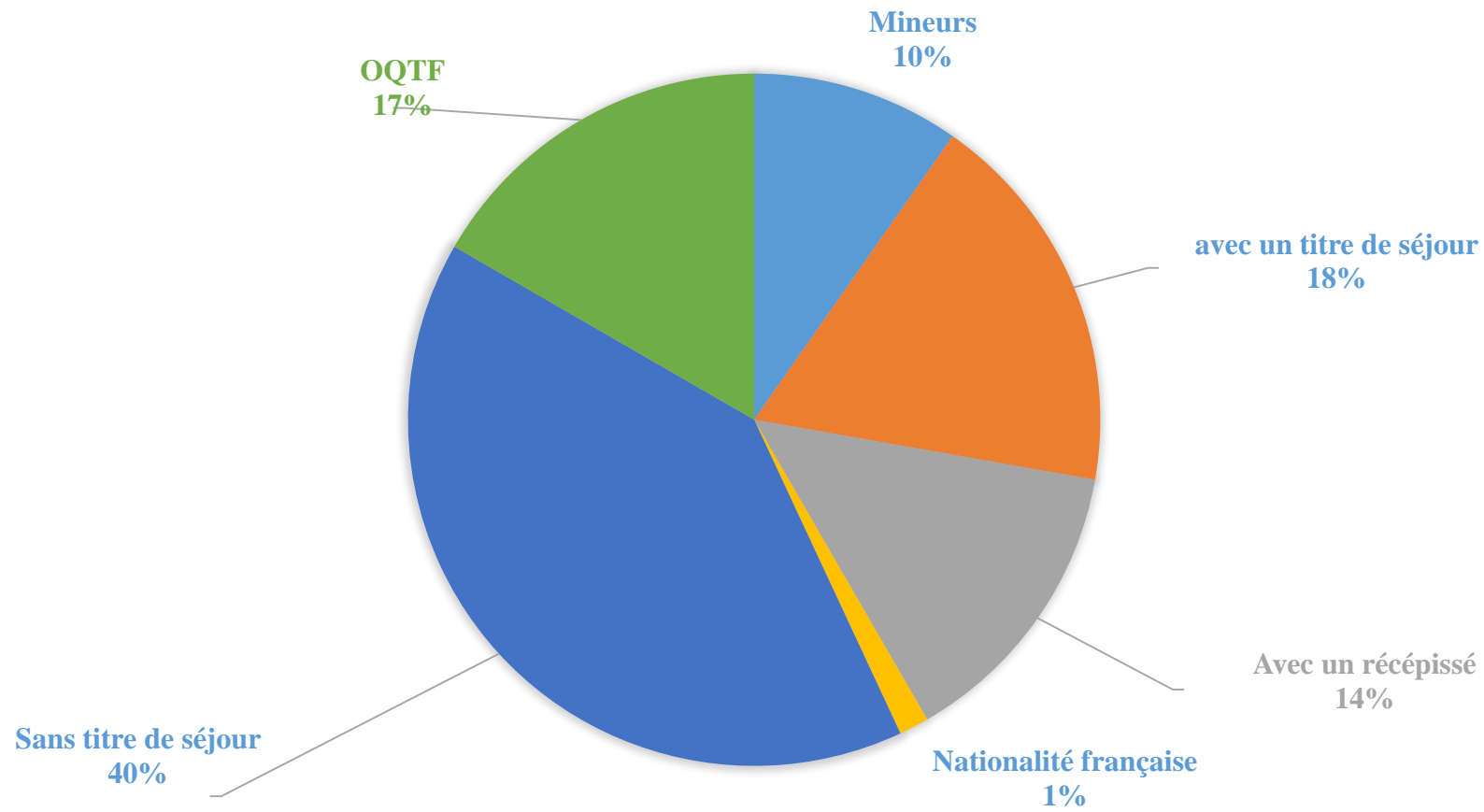
QUI EST VENU A L'AADJAM EN 2022 ?

Types de formation suivis par les jeunes



QUI EST VENU A L'AADJAM EN 2022 ?

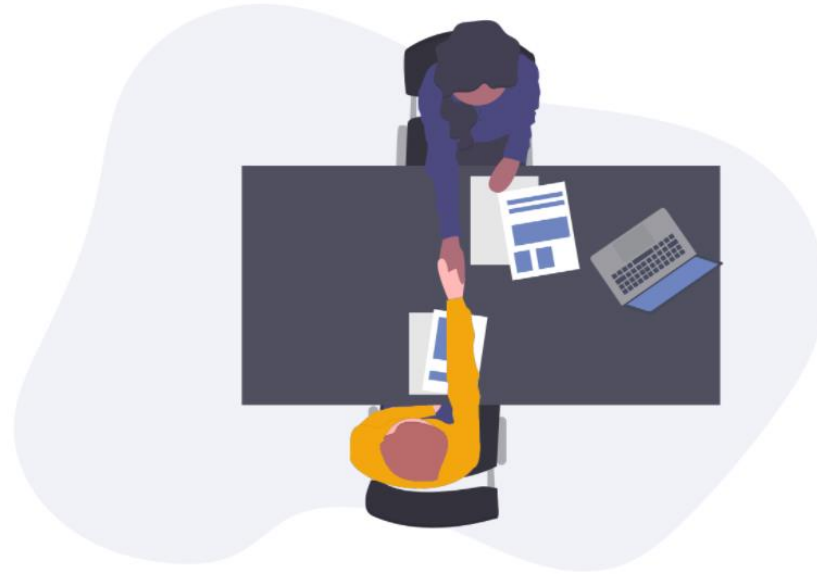
La situation des jeunes au regard du droit au séjour en France



QUE FAIT L'AADJAM EN 2022 ?

LA PERMANENCE

L'AADJAM reçoit les jeunes lors d'une Permanence en vue de les aider à résoudre leurs difficultés qui sont parfois multifactorielles (sociales, économiques, administratives et juridiques).



ACTIVITE DE L'AADJAM EN 2022 ?

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, PRIMORDIAL POUR LES JEUNES
SORTIS DE L'ASE



Accompagnement social en vue de l'accès à un hébergement

41 recherches d'hébergement : orientations vers les CCAS, le service social départemental, la halte jeunes pour les inscriptions SIAO ; DAHO ; demandes de FJT

19 domiciliations administratives : orientations vers les CCAS et les associations agréées

ACTIVITE DE L'AADJAM EN 2022 ?

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, PRIMORDIAL POUR LES JEUNES SORTIS DE L'ASE

**Accompagnement social en vue d'une solution d'aide alimentaire et pour
l'accès aux droits CAF**

10 jeunes accompagnés pour les recherches de solution pour une aide alimentaire: prise de contact et orientation vers les CCAS, le service social départemental, les associations caritatives

2 jeunes filles enceintes accompagnées pour l'ouverture des droits CAF: RSA, prime de naissance, APL, actualisation des droits

5 jeunes accompagnés vers les Missions locales pour l'accès au dispositif Contrat Engagement Jeune et le suivi

ACTIVITE DE L'AADJAM EN 2022 ?

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, PRIMORDIAL POUR LES JEUNES SORTIS DE L'ASE



Accompagnement social en matière d'ouverture de droit à l'assurance maladie

2 demandes de renouvellement de la Complémentaire Santé Solidaire

4 demandes de AME

3 ouvertures d'un compte Ameli

ACTIVITE DE L'AADJAM EN 2022 ?

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, PRIMORDIAL POUR LES JEUNES SORTIS DE L'ASE

Accompagnement dans d'autres démarches administratives en vue de permettre l'accès aux droits

- 3** demandes de la tarification solidarité transport
- 1** ouverture d'un compte bancaire
- 4** démarches auprès du service des Impôts

QUE FAIT L'AADJAM EN 2022 ?

**UN ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE « CONTRAT JEUNE MAJEUR »
UN ÉLÉMENT CENTRAL LORSQUE L'AUTONOMIE N'EST PAS ACQUISE**



11 demandes de « Contrat Jeune Majeur » ou de renouvellement

6 décisions de justice obtenues en matière de « Contrat Jeune Majeur »

QUE FAIT L'AADJAM EN 2022 ?

UN ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE SCOLARISATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE, UN DROIT FONDAMENTAL POUR CES JEUNES, TROP SOUVENT PAS RESPECTÉ



13 jeunes accompagnés pour :

Des recherches de CFA ; vérification des contrats d'apprentissage et des validations OPCO; aide à la rédaction de CV; contacts avec les employeurs

QU'A FAIT L'AADJAM EN 2022 ?

**UN ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE TITRE DE
SÉJOUR ET D'AUTORISATION PROVISOIRE DE TRAVAIL
DES DÉMARCHES ESSENTIELLES POUR L'INSERTION DE CES
JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ ET LEUR AVENIR EN FRANCE**



22 jeunes accompagnés pour leur demande de titre de séjour ou de renouvellement

12 jeunes accompagnés pour leur demande d'Autorisation provisoire de travail

6 décisions de justice obtenues en matière de titre de séjour , de rendez-vous en Préfecture et déclaration de nationalité française

QU'A FAIT L'AADJAM EN 2022 ?

UN ACCOMPAGNEMENT VERS LE CONTENTIEUX
ULTIME RECOURS LORSQUE LES DROITS DES JEUNES NE SONT PAS RESPECTÉS



16 décisions de justice obtenues suite à des procédures engagées par les jeunes avec l'aide de l'AADJAM et de son réseau d'avocats

2 décisions du Conseil d'Etat obtenues suite aux Interventions volontaires de l'AADJAM et de ses partenaires, en matière de « Contrat Jeune Majeur » et de scolarisation

LES PROCÉDURES ONT CONCERNÉ :

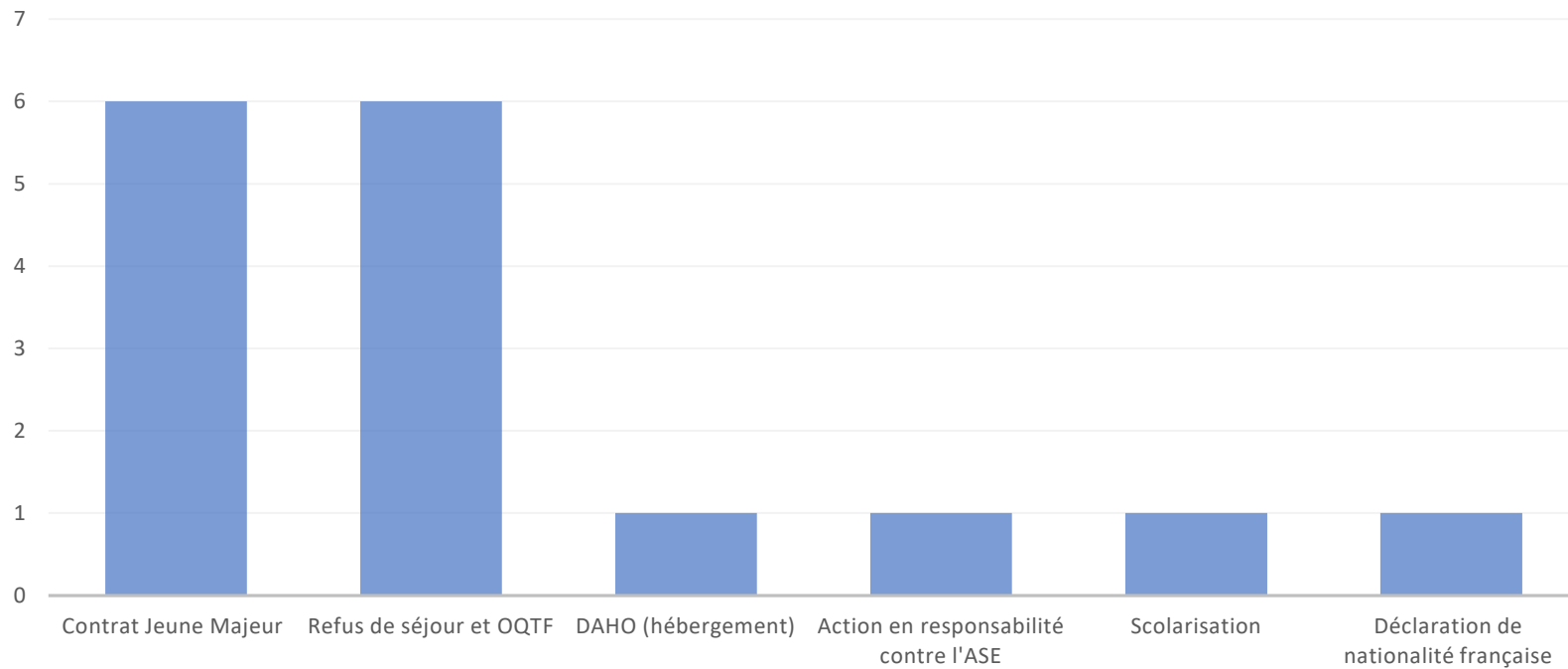
- Refus de «Contrat Jeune Majeur » ou de renouvellement
- Refus de titres de séjour / OQTF
- Refus de déclaration de Nationalité française
- Recours en injonction DAHO
- Refus de Scolarisation
- Recours en responsabilité contre l'ASE

3 saisines auprès de la
Défenseure des Droits

QU'A FAIT L'AADJAM EN 2022 ?



Décisions de justice AADJAM 2022



LES PROCÉDURES ONT CONCERNÉ :

- Refus de « Contrat Jeune Majeur » ou de renouvellement
- Refus de titres de séjour / OQTF
- Refus de déclaration de Nationalité française
- Recours en injonction DAHO
- Refus de Scolarisation
- Recours en responsabilité contre l'ASE

QU'A FAIT L'AADJAM EN 2022 ?

UN ACCOMPAGNEMENT VERS LE CONTENTIEUX
ULTIME RECOURS LORSQUE LES DROITS DES JEUNES NE SONT PAS RESPECTÉS



Les procédures en attente de décisions de justice:

6 procédures en cours engagées par les jeunes

1 Intervention volontaire de l'AADJAM, du Gisti et de Infomie contre une circulaire portant sur le Contrat Engagement Jeune

1 Action en reconnaissance de droits en cours de l'AADJAM, Gisti, Infomie et Utopia 56 portant sur le « Pécule » des jeunes placés scolarisés

LES PROCÉDURES ONT CONCERNÉ :

- Refus de « Contrat Jeune Majeur » ou de renouvellement
- Refus de titres de séjour / OQTF
- Refus de déclaration de Nationalité française
- Recours en injonction DAHO
- Refus de Scolarisation
- Recours en responsabilité contre l'ASE

QU'ONT FAIT LES JEUNES A L'AADJAM EN 2022 ?



2 ateliers «Les Mercredis du Droit», portant sur les Titres de séjour et les Métiers du numérique

20 jeunes bénéficiaires



3 groupes de parole animés par une psychologue clinicienne

17 jeunes participants

4 entretiens individuels

LES PUBLICATIONS 2022 DE L'AADJAM

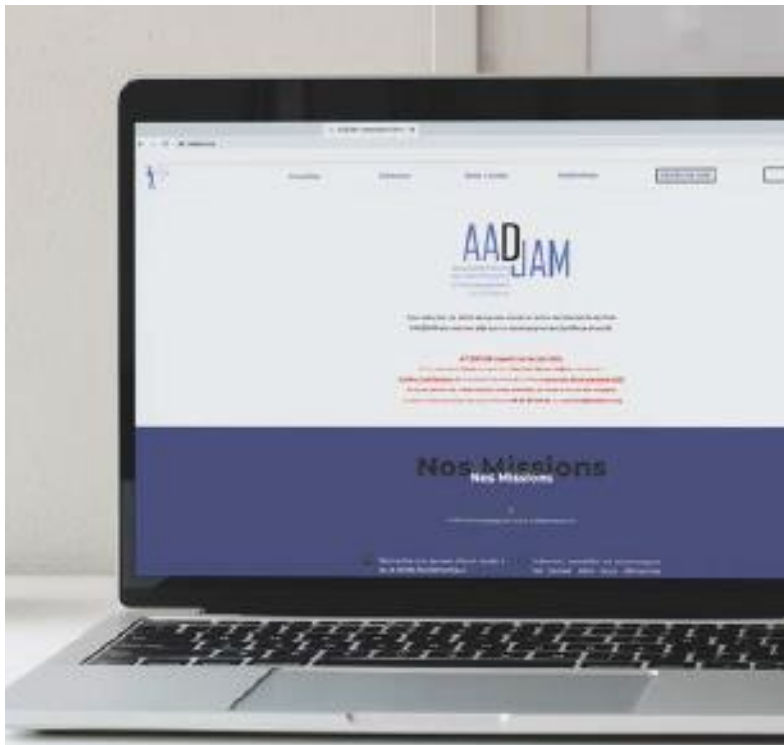
Les Mémos:

Le Droit au séjour des jeunes étrangers placés à l'ASE ou chez un tiers digne de confiance

Comment dois-tu faire pour prendre rendez-vous à la préfecture pour faire ta première demande de titre de séjour ?

Le logement social pour les jeunes sortants ou sortis de l'ASE

Le site internet de l'AADJAM



Le **site internet de l'AADJAM** permet d'informer sur leurs droits le plus grand nombre de jeunes dans toute la France, notamment par la mise en ligne de mémos et de brochures d'informations juridiques.

La fréquentation du site internet de mai 2021 à décembre 2022:

37 391 visites

16 684 visiteurs

REMERCIEMENTS

Nos Financeurs et Soutiens en 2022

